



Atelier n° 4 :
« *Un territoire à dessiner pour les
générations futures* »

agenda  21
une Franche-Comté responsable

Synthèse des rencontres territoriales

Septembre 2008

- Renforcer la cohérence de l'aménagement du territoire à l'échelle régionale

Belfort

- Intérêt d'une vision globale : donner un caractère plus concret au schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire - SRADDT (il n'y a pas que la LGV..., importance d'autres projets plus « quotidiens »)
- Quelle prise en compte de l'arrivée du TGV sur la structuration et l'aménagement du territoire (développement du maillage du territoire en réseau TER) ?
- Comment réfléchir à une approche concertée sur l'implantation des zones d'activités économiques ?
- Nécessité d'une cellule de vision prospective au niveau régional et faire redescendre l'information au niveau local

Besançon

- **Accompagner les élus en amont** (pédagogie) pour intégrer les problématiques de développement durable : objectifs, vision globale....
- Aborder la question de la planification et de l'aménagement en **conférence régionale des exécutifs** (à élargir à d'autres pôles urbains) par rapport à une vision globale du territoire
- **Organiser des états généraux d'urgence** pour clarifier les niveaux de prise de décision sur les projets d'infrastructures

Aménagement et cadre de vie

- Aider les collectivités locales à se préparer au « **marché** » **des quotas**
- Adopter une **approche transversale** et renforcer les compétences internes (conseiller « développement durable ») à la Région. Gros effort à mener dans les collectivités locales pour réorganiser les services pour davantage de coordination
- Conditionner la participation de la Région (montages financiers et cofinancements), **revisiter l'ensemble des politiques** pour intégrer des choix (et les principes du développement durable) à budget constant...

Vesoul

- Nécessité d'une cohérence régionale et nationale (exemple : transport ferroviaire)
- Attraction des départements limitrophes en raison de l'absence de certains équipements
- prendre en compte 3 niveaux de cohérence (local, interrégional, régional et national). Ne pas tout centraliser sur Besançon
- Nécessité d'une mobilité accrue en raison de la disparition de services publics dans les territoires ruraux

- Renforcer la planification territoriale locale (PLU, SCOT...) et régionale (inter-SCOTs)

Belfort

- Inciter les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à s'auto-organiser, appréhender ensemble les problématiques communes, réfléchir sur les modalités pratiques d'aménagement
- Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) sont dépassés : transférer au niveau intercommunal ce qui relève du droit à bâtir

Besançon

- Comment la Région peut-elle intervenir sur la planification « locale » ?
- Promouvoir l'idée d'un **SCOT de l'Aire Urbaine** Belfort – Montbéliard – Héricourt
- Comment améliorer la **qualité (en contenu) des documents d'urbanisme sur le volet intégration du développement durable** ? Rechercher davantage de cohérence globale, mais les difficultés surgissent devant la masse d'informations à traiter et la complexité
- Réfléchir aux extensions urbaines : nécessité d'une approche globale intégrant les principes de développement durable. Faire connaître et utiliser l'outil **Approche Environnementale de l'Urbanisme** (AEU) de l'ADEME

Montmorot

- Comment limiter le mitage (SCOT Lédonien) ?
- Encourager les études PLU à un niveau intercommunal pour aider les petites communes sans documents d'urbanisme (contrats de Pays ?) et mieux intégrer les composantes du développement durable (ingénierie pour innover)
- Continuer à aider les jeunes agriculteurs et préserver une agriculture périurbaine : produire et consommer localement. A prévoir dans les appels d'offres des collectivités
- Préserver une offre locale d'équipements de santé et des services à la personne de proximité (études en cours). Mener une réflexion intercommunale pour avoir un vrai réseau (maillage cohérent) sur un territoire. Aider et inciter à l'implantation des praticiens en secteur dépourvu (formations).

Aménagement et cadre de vie

Pontarlier

- Réglementation (PLU, carte communale) pas forcément adaptée aux enjeux du développement durable. Réaliser des opérations-phare pour orienter les choix sur d'autres densités
- PLU : bon niveau de décision pour la cohérence des territoires dans l'avenir (exemple des PLU intercommunaux)

Vesoul

- Comment porter des projets (projet d'aménagement et de développement durable - PADD) ? Quelles ambition et qualité dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces documents et l'intégration du développement durable ?
- Trouver des outils qui répondent aux problématiques : étalement urbain, mixité de l'habitat,...
- Problème des petites communes qui travaillent au coup par coup avec la DDE : vision globale ? Accompagnement des élus sur le DD ? Le « Pays » a une bonne échelle pour les projets, mais pas nécessairement la « bonne dynamique » (selon les contextes...)
- Contrainte de transfert des droits des sols pour planifier à une autre échelle
- Quelles ambitions des PLU ? La complexité réglementaire nécessite un accompagnement des élus

- *Développer la planification locale de l'habitat et la diversification de l'habitat*

Belfort

- Consolider l'approche environnementale dans les politiques locales de l'habitat
- Le mode de développement rural n'est pas soutenable eu égard aux problématiques de déplacement

Montmorot

- Comment garder un équilibre entre les territoires ruraux et urbains (ne pas vider les villages) ? Intérêt des pôles multi-services.
- Re-densifier les centres-villes intégrant les exigences nouvelles du développement durable pour y accueillir une population soucieuse d'économies en terme de transport
- Développer une vraie politique des Pays pour être une interface efficace entre les différents niveaux de collectivités ; promouvoir la notion de « quartier durable »

Pontarlier

- Comment la Région peut-elle contribuer à orienter les choix des habitants sur la problématique transports & déplacements ? Favoriser l'éloignement ?
- Comment inciter à la re-densification des centres urbains ?
- Comment agir sur la pression foncière pour répondre à la demande (Haut-Doubs)? Problème du pouvoir d'achat des ménages, revaloriser l'image du « collectif » qualitatif d'aujourd'hui
- Modifications récentes des Commissions Départementales d'Équipement Commercial (CDEC) : qui maîtrise à présent les décisions d'implantations commerciales ?

Vesoul

- Quel « habitat durable » pour demain au regard des évolutions globales ? Aide pédagogique de la Région pour accompagner les collectivités locales : logique de soutien de la Région aux projets innovants répondant à ces problèmes dans le cadre du développement durable
- Comment convaincre les futurs occupants par rapport aux projets innovants ? Les associer en amont au projet ? Nécessité d'une démarche participative
- Pourquoi ces freins ? Importance de l'espace privé ? Argumenter en partant de « l'intérieur » (qualité de la vie)

Aménagement et cadre de vie

- Les lotissements consomment du foncier : jusqu'à quand est-ce soutenable ?
- Développer la concertation très en amont : commission communale
- Action Région : idée de charte paysagère incitative (intégrant le développement durable et l'échelle intercommunale) et conditionnant les co-financements
- Outils du Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges et accompagnement technique

Aménagement et cadre de vie

- Assurer l'adéquation entre l'offre en logements (typologie des logements proposés, localisation) et les besoins

Belfort

- Orienter les aides en faveur des actions plus larges des collectivités en amont et la prise en compte de l'environnement
- Appuyer les collectivités (ingénierie et contractualisation) sur les projets qui émergent au niveau local (tourisme, éco-quartier,...etc)
- Enjeu du périurbain à moyen terme par rapport à l'absence d'offre en transports en commun
- Importance du concept de « paysage » et tout ce que cela sous-tend : quelle Franche Comté voulons-nous pour demain ?
- Avoir une politique volontariste sur les questions de propriété

Montmorot

- Inciter à une politique d'habitat mixte pour tenir compte des évolutions démographiques et générationnelles, veiller à la « durabilité » des équipements

Pontarlier

- Tenir compte de l'évolution de la pyramide des âges et des aspirations qui ont évoluées
- Prospective de moyen terme et long terme pour les générations futures: quelle localisation activités et logements en lien avec la problématique transports : les rapprocher (concept d'éco-quartier)
- Traitement des lieux « dortoirs » frontaliers : quelle qualité de vie ?

Que veut-on pour la Franche-Comté pour la répartition et la localisation de l'habitat, des activités...? Autre vision d'aménagement du territoire à proposer

- Proposer une offre de services adaptée à ces enjeux et au DD
- Prendre du recul sur les modèles d'urbanisation « classiques »
- Réflexion sur ce qui peut être viable (type d'activités) par bassin de vie

Vesoul

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) intercommunale sur le cœur des communes, l'habitat ancien

Aménagement et cadre de vie

- Comment s'adapter aux évolutions sociétales ?
- Beaucoup de vacances du parc locatif HLM alors qu'il existe une demande de logements individuels : comment réhabiliter ces ensembles ? Notion de « quartier durable » : cohérence d'ensemble ?
- Mieux répondre aux aspirations des habitants en matière de surface habitable

- *Poursuivre l'augmentation du trafic TER et développer le fret ferroviaire*

Belfort

- La fréquence est décisive, concentration sur un certain nombre d'axes
- La défense du service public nécessite de se poser la question de la qualité du service
- Développement de l'offre cadencée entre Montbéliard et Belfort : les collectivités ne souhaitent pas rentrer dans des « compétitions » entre offres locales, services, équipements,...
- Rentabilité de l'offre publique des transports en commun ? La logique économique par rapport au maillage des équipements peut poser problème

Besançon

- Inciter les services de la Région à utiliser les transports en commun : politique tarifaire adaptée, exemplarité des pratiques....

- Développer le **cadencement** et avoir une politique tarifaire **incitative**
- **Améliorer certaines liaisons** (exemple : Dole – Lons-le-Saunier) voire rouvrir certaines lignes
- **Mieux aider les demandeurs d'emploi** (jeunes en particulier) à se déplacer aux niveaux départemental et régional
- **Créer la halte TER de Planoise** (pôle ouest)

Montmorot

- Le fret ferroviaire n'est pas un service public
- Le fret ferroviaire procède d'une approche inter-régionale voire nationale

Pontarlier

- Rentabilité des transports en commun : « amorcer la pompe » via l'action publique pour faire évoluer les comportements
- Exemple du succès de la ligne Vesoul – Besançon : contexte particulier ?
- Importance du maillage structurant de l'offre sur l'ensemble du territoire

Vesoul

- Renforcer ce qui existe déjà (lignes TER)
- Apporter des améliorations sur les lignes régionales
- Equilibre entre les territoires (il n'y a que le TGV) : on ne parle pas de la Haute-Saône dans les projets... Sentiment d'abandon d'un secteur entier de la Franche-Comté, crainte d'un effet « tunnel » entre les pôles de desserte
- Fret : 800 camions pour l'approvisionnement de Peugeot : nécessité d'investissement sur les lignes classiques
- La problématique transport est inquiétante pour le développement du Département de la Haute-Saône
- La Région Lorraine souhaite l'électrification de la ligne Epinal – Belfort pour l'accès gare TGV Moval : quid de l'action de la Région Franche-Comté ?

Transports et déplacements

- Développer l'intermodalité et assurer la visibilité de l'offre (tarification attractive, communication...)

Belfort

- Logique des systèmes : difficultés à passer d'un système à un autre
- Cible prioritaire : les salariés (Optymo)
- Comment faire comprendre qu'il y a d'autres alternatives (information, sensibilisation) ?

Besançon

- A intégrer dans une vision globale de l'urbain, de l'aménagement de l'espace
- Mieux **communiquer sur les Plans de déplacements d'entreprises (PDE)** et sur l'intérêt d'autres choix modaux : inciter et surtout passer à l'acte !

Montmorot

- Réfléchir à un système de « location » de vélos plutôt que de transporter les vélos dans les trains

Pontarlier

- Importance des parking-relais, transport des vélos, offrir des services aux cyclistes à l'arrivée (entreprise et autres)
- Campagne de sensibilisation, d'information pour accompagner l'évolution des comportements
- Exemple de la Suisse avec un seul abonnement pour l'ensemble de l'offre de transports en commune, faciliter l'intermodalité et l'information ;
- Décloisonnement de l'offre (exemple : bus scolaires) et favoriser les liens intergénérationnels, transports transfrontaliers inter-régionaux

Vesoul

- Améliorer la desserte des petits-bourgs (territoires ruraux): navette à la demande, densifier (cela relève du Département....)

- Favoriser la concertation entre les différentes autorités organisatrices des transports (AOT)

Belfort

- Action possible dans la contractualisation avec les collectivités
- Comment développer le maillage des équipements pour l'organisation des accès ?
- Localisation et accès à l'offre de formation professionnelle ? Lien entre transport et formation
- Problème d'information sur l'offre de transport (exemple des personnes âgées)

Besançon

- Favoriser **l'offre de déplacements des groupes** pour les activités de loisirs et culturelles avec des tarifs attractifs, nécessité d'aller sur une plateforme à Lyon pour avoir des billets de groupe... (transport ferré)
- Avoir un droit de regard sur ce qui se décide...

Montmorot

- Prévoir une navette entre la halte de Franois et l'hôpital Minjoz (étude en cours) et entre Franois et Planoise, communiquer et développer l'offre de bus (proximité de la gare pour accéder à l'hôpital) et en correspondance avec les trains
- Améliorer la desserte de la ligne entre Lons-le-Saunier et Lyon : limites territoriales de la compétence de la Région

Pontarlier

- Concertation via un « Conseil des transports » pour harmoniser les offres entre Autorités Organisatrices des Transports
- Les entreprises peuvent aussi organiser l'offre de transport (exemple : absence de parkings) : éléments incitatifs

Vesoul

- Comment dépasser les cloisonnements ? Faire évoluer les réglementations : une autorité organisatrice « unique » ? Cela crée des inégalités de territoires

- Développer et promouvoir les modes doux de circulation (vélos, marche) et le covoiturage

Belfort

- Comment accompagner les Pédibus ? (compétence de la Région ?)
- Intégrer la problématique des modes doux dans une politique globale au-delà de chaque niveau de collectivité (partenariat)
- Développer des politiques complémentaires avec les collectivités locales pour assurer les continuités, et la sécurité des usagers
- Redonner le goût aux collégiens à l'occasion des travaux de sécurisation de voirie

Besançon

- **Accompagner la capacité d'auto-organisation des habitants** (parkings de covoiturage)
- Travailler avec les acteurs locaux à la **sensibilisation des enfants aux modes de déplacements alternatifs** dans les territoires ruraux
- Intégrer les modes de transport dès la planification

Transports et déplacements

- Aller voir ce qui se fait ailleurs, nécessité d'un projet politique sur un « système vélo » global
- Créer des **parkings à vélo sécurisés, pratiques, visibles et accessibles rapidement** dans les gares

Montmorot

- Construire des **abris vélos couverts** et inciter les élèves (et les enseignants) à venir à vélo au lycée, dimensionner correctement les parcs
- Aménager de **vrais itinéraires sécurisés** de la gare à l'établissement (exemple de l'Etoile à Lons) ainsi que des abris vélos sécurisés et couverts (gares), cibler prioritairement les villes pour les usages quotidiens
- Considérer la logique à réhabiliter les petites « voies » existantes (forestières, remembrement,...)
- CERFA Gevingey : aménager une halte ferroviaire
- **Besoin d'ingénierie technique** (M. Vélo) à la Région pour conseiller les collectivités locales et inciter la coopération entre la Région et les Collectivités locales : homogénéiser les réalisations

- Aménager des accès à la voie verte (ancienne voie ferrée) depuis les communes riveraines (Lons-le-Saunier). C'est un vrai enjeu touristique et de loisirs à mettre en œuvre dans le cadre du nouveau **schéma régional du tourisme**

Pontarlier

- Le covoiturage comme réponse à l'absence ou la mauvaise qualité de l'offre en transport en commun ?
- Médias possibles : internet, portable
- Fédérer offre et demande (exemple : parkings de covoiturage créés spontanément par les usagers)
- Modes Doux : sécurité, climat, facteurs limitants pour le développement de la pratique

Vesoul

- Développer le transport des vélos dans les TER (pas tous encore), aspects pratiques du nouveau matériel (comités de liaison)
- Problèmes des pics de fréquentation, ne pas freiner les évolutions
- Covoiturage : lancer un concours d'idée pour mieux « coller » à des itinéraires et des territoires

- *Ne pas freiner le report modal vers les transports en commun par des projets concurrentiels (routes, aéroports...)*

Besançon

- Accès à la gare TGV d'Auxon avec l'aménagement d'une 2 x 2 voies : risque de favoriser la route, 1 voie réservée aux bus ? **Problème de gouvernance** avec la multiplicité d'opérateurs

Vesoul

- La section autoroute (Langres – Vesoul RN19) est concurrentielle au maintien de la ligne Paris – Bâle, plus structurante pour le transport de personnes et de fret

- Autres points :

Belfort

- Intérêt de revaloriser la formule de l'internat pour limiter les déplacements
- Comment communiquer sur l'origine des productions régionales auprès des consommateurs ?
- Valoriser les « circuits courts »
- En quoi la Région peut-elle avoir une action dans ce domaine au niveau des lycées ? Et collèges, écoles ? Actions via les structures d'initiation à l'environnement. Réflexions en cours dans les crèches

- Valoriser l'ensemble du patrimoine culturel de la région, en lien avec la politique de développement touristique

Belfort

- Nécessité de s'ouvrir à des choses nouvelles par rapport au terme « patrimoine »

Besançon

- Favoriser une **structuration des outils de rayonnement** plutôt que d'en créer d'autres
- Favoriser également une approche écologique de la culture
- Etablir des partenariats en matière d'action et de sensibilisation culturelle en direction des jeunes (culture générale notamment) : rôle des Régions et Collectivités locales face au désengagement de l'Etat ?
- Encourager la **culture et le tourisme de proximité** (« circuits courts »)

Montmorot

- **Développer les projets concernant conjointement le patrimoine et la culture**

Patrimoine et culture

Pontarlier

- Concertation entre les différents niveaux de collectivités ?

Vesoul

- Exemple : réseau des petites cités franc-comtoises de caractère à mieux faire connaître et respect d'une charte

- *Favoriser le développement de l'offre culturelle et de loisirs sur l'ensemble du territoire (milieu rural, zones urbaines sensibles)*

Belfort

- Importance du brassage des populations (exemple : offre de bus le dimanche ?) vers des sites culturels ou autres pour sortir des quartiers

Montmorot

- Continuer l'effort de soutien pour les médiathèques rurales car on constate une augmentation importante de leur fréquentation ; mise en réseau à amplifier pour faire tourner les animations

Pontarlier

- Quels lieux d'accueil pour des manifestations « décentralisées » ? Développer un maillage de l'offre culturelle
- Notion de taille critique : quelle échelle pour ces lieux d'accueil ?
- Exemple de Montbéliard (Petite Hollande) et de Besançon (Planoise) sur les Zones Urbaines Sensibles (ZUS)

Patrimoine et culture

Vesoul

- Avoir des lieux de formation dans les bourgs
- Attention au saupoudrage : intérêt des lieux en réseau
- Avoir des équipements adaptés (taille, forte demande)

- *Soutenir les pratiques amateurs et les jeunes artistes et aider à la sécurisation et à la fédération des structures fragiles*

Belfort

- Attention à vouloir opérer une césure entre les niveaux et types de pratique

Besançon

- **Développer l'accueil d'artistes dans les lycées** avec un accompagnement de structures professionnelles (exemple : Bretagne avec des architectes et plasticiens pour les bâtiments en rénovation)
- Créer un fonds pour **favoriser le partenariat culturel** (ou mobiliser le fonds régional d'aide aux projets innovants des lycées - FRAPIL) dans les lycées ou autres établissements

Montmorot

- Renforcer les partenariats, conditionner les aides à la production de spectacles en secteur rural et évaluer les résultats
- Continuer à encourager le partenariat entre professionnels et amateurs

Pontarlier

- Poids des contraintes administratives des institutions en matière de soutien aux associations, mais nécessité de rendre des comptes sur l'utilisation de l'argent public
- Dynamisme associatif : indicateur de la qualité de la vie sur un territoire
- Quelle prise en compte du travail des associations locales créatrices de lien social ?
Quelle reconnaissance au-delà du local ?

- *Soutenir les politiques tarifaires adaptées et les tarifications combinées avec les transports en commun*

Belfort

- Mettre en place des « pass » culturels (loisirs,...) en concertation avec l'ensemble des institutions et incluant le transport, négocier avec les clubs et les institutions culturelles, associer des prestations et un avantage pour l'utilisateur. Faire connaître cette offre (exemples : Eurockéennes, FC Sochaux)
- Travailler avec les autres collectivités pour lier l'offre culturelle et de loisirs et l'offre transports en commun

Besançon

- **Offrir des transports en commun le soir pour rentrer...**
- **Favoriser l'accès aux sites** (exemples : Saline royale, chapelle de Ronchamp, stade Bonal, cœur de la citadelle à Besançon)

Montmorot

- Aider les gens sans moyens de déplacements à accéder à des spectacles et des manifestations
- Aider et inciter les associations à se regrouper pour organiser des manifestations et y inclure le transport (package)

Pontarlier

- Tarif unique (exemple du Conseil général du Doubs) pour les spectacles vivants
- Tentatives d'accès en transport en commun (ferroviaire) au Lac de Saint-Point, mais quid des aménagements pour l'accès au site ?
- Nécessité d'un événement (exemple : journée Voie Verte au lac Saint-Point)
- Favoriser l'accès à des sites et équipements structurants : vrai besoin d'intermodalités à développer
- Proposition de covoiturage (site internet) du comité départemental du ski pour l'accès aux stations

Vesoul

- Mise en réseau des structures culturelles et de l'offre de transports en commun : « packages », offre globale pour habituer les gens à sortir, faciliter les déplacements
- Développer l'offre de transports pour visiter des sites le week-end : coordination et prix attractifs. Travailler à une échelle départementale plus que locale